C'est pour répondre à cette indication scientifique que je ne résiste pas au plaisir de vous parler, et à vous de lire à ce sujet le rapport de M. Adolphe Cappé, notre éminent professeur d'géologie de l'Institut agronomique, dont je ne saurais trop approuver les conclusions. L'auteur de ces études pédologiques commence par nous rappeler, le savant M. Gallellier, dans Seine-et-Marne, du Cerdon, l'excellent professeur d'agriculture d'Eure-et-Loir, nous ont montré la part qu'on en pouvait tirer au point de vue cultural, et je ne renverrai de mes lecteurs à leur propos d'encourager largement l'initiative prise dans ce sens par le comte Jean, par les sociétés ou par les syndicats agricoles.

Il est à souhaiter que de semblables cartes se multiplient, encouragées par les municipalités, par les associations et par les particuliers qui veulent aider au progrès de l'agriculture en France.

Prochainement, messieurs, nous inaugurerons vers la belle école des cultures industrielles de Douai, qui doit donner un nouvel essor à l'enseignement des industries agricoles de la France, et nous pourrons constater une fois de plus que le Gouvernement de la République témoigne à vos vaillants populations toute la sollicitude qu'elles méritent.

Nous ne pouvons trop encourager vos efforts à tous, messieurs les agriculteurs du Nord, qui nous permet ni d'organiser de future cité de l'Exposition une des expositions les plus complètes et les plus vivantes qui aient jamais été offertes à vos yeux ou devant lesquelles vous ne cesserez de vous montrer fidèles : *Travail et Patrie*. Vaillamment, j'ai fait à venir les pour aller en vous des hommes qui par leur intelligence et leur esprit de progrès font honneur à la France et à la République.

Les décorations

Une triple salve d'applaudissements couvre les dernières paroles du ministre. Quand le silence est rétabli, M. Viger se lève à nouveau et dit que le ministère de l'agriculture n'a pas voulu venir à Lille les mains vides. Il est heureux de pouvoir attacher sur la poitrine de quelques-uns des Agriculteurs les plus méritants le croix de l'honneur et de pouvoir bien accompli.

Au milieu des bravos frénétiques de toute la salle, il donne la croix d'officier du mérite agricole à M. Jules Ladon, de Seclin, et la croix de chevaliers du même ordre, à MM. Louis Demarescaux, agriculteur distingué, maire de la commune d'Ecq ; Dubernard directeur de la station agronomique, secrétaire de la Société, Emile Davaine, ancien chef général de Saint Amand, vice-président de la Société ; Louis-Joseph Guislain, de Nomain ; Henri Leleux, agriculteur à Guesnain ; Charles-Joseph Demont, agriculteur à Aubigny-au-Bac ; Achille Cointenot, vétérinaire, à Etreunigy ; Dehaussy-Dugnoles, agriculteur au Cateau.

Nous donnerons demain l'extrait du discours de M. Dubernard.

LE BANQUET

Jamais le banquet de la société des Agriculteurs du Nord n'avait réuni autant de convives ; toutes les places étaient occupées autour de grandes tables dressées à travers le salon et très coquettement ornées de plantes et corbeilles de fleurs. Sur les murs, des panoramas rappelant le but et les œuvres de la société. Et, au milieu de ces fleurs, une franche gaîté, une cordialité superbe qui n'ont cessé de régner pendant tout le repas.

Naturellement, c'était M. Viger qui présidait, ayant à sa gauche, MM. Bonduel, Géry *Legrand*, Trystram, Griolet, Faucheur, Tranin, Boninot, Violette, Macvrez ; à sa droite, MM. Vel-Durand, Thellier, Clayes, Tisserand, Ricard, Maxime Lecomte, Guillemin, Moy, Demarlère, Guérin, Facon, Ricard, Caron ; en face, MM. Senlez, Herbecq, Brusel, Gérard, Jubois, Seydoux, Dubar, Sirot et Jolivet.

Les toasts

La série des toasts a été ouverte par M. le préfet du Nord. Après avoir exprimé le regret que le ministre fut obligé de quitter si précipitamment la ville de Lille, M. le préfet a dit à M. Viger que nous *souhaitons bien heureux* de le conserver plus longtemps parmi nous pour lui faire connaître plus tôt moment notre région industrielle, qui renferme tant de défenseurs du gouvernement de la République.

Le départ

A sept heures un quart. M. le ministre et toute sa suite sont montés en voitures qui les ont emmenés vers la gare, où ils ont pris l'express pour Paris de 7 heures 20.

Au moment où le train s'ébranle, les chapeaux se lèvent et un dernier cri de : Vive la République se fait entendre.

Les Exploits de la Catho

(SUITE)

Ainsi que nous le dis ons hier, trente-six arrestations d'étudiants et de domestiques de la faculté catholique ont été opérées.

La rédaction un peu hâtive de notre compte-rendu précédent nous a fait omettre un certain nombre de détails qu'il convient de relater.

Avant la manifestation

A la suite de l'incident sans importance de la pièce *fausse* (les petites causes produisent parfois de grands effets), on sait que les étudiants de la catho s'étaient déjà livrés à une manifestation violente au bureau d'octroi de Canteleu.

Avec la bravoure qui distingue ces preux qui marchent au c mbat cinquante contre un, ils avaient déjà brisé les vitres du bureau d'octroi et fait faire un mauvais parti au receveur.

Cette affaire avait été abandonnée par le parquet, mais en présence des violences de la brillante jeunesse des écoles catholiques, l'instruction vient d'être reprise et cette aventure va se *greffer sur celle du Progrès du Nord*.

Arrêtée de la police

Pendant que les étudiants de la catho brisaient vitres et portes au *Progrès*, la police ne s'était pas encore montrée, car personne ne pouvait se douter d'une scène de ce genre.

Quand les agents arrivèrent, les dégâts étaient accomplis et la colonne, toute fière de ce brillant exploit se retirait en poussant des cris de triomphe.

La présence de la police provoqua une bagarre ; les perturbateurs qui venaient de se *moquer à fond des lois*, se moquèrent bien aussi des agents de la force publique.

C'est à ce moment que le commissaire central fut frappé et que les cannes des démonstrants prirent les agents de police pour cibles.

Le Procureur de la République au « Progrès »

Pendant ces scènes de désordre on alla prévenir M. Fournez, procureur de la République, qui se *transporte aussitôt sur les lieux*.

Le procureur de la République qui visita très en détail les bureaux et les ateliers du *Progrès du Nord*, interrogeant le personnel et les témoins de l'affaire. Il suivit exactement à travers la maison le trajet qu'avait précédemment suivi la colonne.

M. Fournez, sachant parfaitement les *violences* commises, n'en croyait pas ses yeux.

En sortant du *Progrès*, M. Fournez se rendit aussitôt au bureau du commissariat central où il commença l'instruction de l'affaire.

Il dit : alors huit heures du soir.

Une délégation au poste central

Vers huit heures un quart, une délégation se prétendant composée d'étudiants des Facultés de l'Etat et de Catho se présentait avec aplomb au poste central de police pour *réclamer la mise en liberté des détenus*.

M. Véroli, secrétaire de l'*Union des Etudiants* de l'Etat arrivant sur ces entrefaites, *fit remarquer que la délégation ne se composait d'aucun étudiant de l'Etat*.

Les délégués étant mentis par conséquent et énoncé une fausse qualité afin de donner plus de poids à leur démarche.

Comprenant toutefois qu'ils allaient être pris en flagrant délit d'imposture, ils s'empressèrent de filer à l'anglaise.

Quelques détails

Au cours des arrestations opérées, certains agents de police ont été violemment frappés, entre autres le brigadier Jonquiet qui un catholique zélé allongea un coup de canne sur la tête. Cette première voie de faits fut agrémentée d'une série de coups de pieds et de coups de poing, distribués avec la plus grande libéralité par dix étudiants de la catho, bravement rués sur un homme seul.

Nous ne ferons pas mention de tous les horions distribués aux agents de la force publique. Mais nous nous demandons si de pareils faits pourraient impunément se produire sans porter une grave atteinte au prestige de la loi.

Arrestations maintenues

Sur le 36 arrestations faites dans la soirée neuf ont été maintenues. Voici les noms des étudiants détenus au Dépôt de la maison d'arrêt.

1. Clément Emmanuel, inculpé de bris de clôture, violation de domicile, rébellion et coups à agents.

2. Jacquelin Paul, inculpé de bris de clôture violation de domicile, outrage à agent et violences.

3. Mézengaud Henri, violation de dom cile, outrages à agent et à un citoyen chargé d'un ministère public.

4. Chérol J. Jl., coups et rébellion.

5. Gardaron Freyset J. Charles, violation, bris et port d'arme prohibée.

6. Meignaut Isidore, bris, violation, rébellion.

7. Fouque André Charles, coups et rébellion.

8. Flandrois Samuel, rébellion, coups et blessures.

9. Leroy, Emile-Auguste, violation et bris.

Parmi ceux qu'on vait arrêtés au cours de la bagarre, nous relevons le nom d'un sieur Tollière Auguste, de Lillois, qui est un des rédacteurs ordinaires du *Lillois*.

Une servante brûlée vive à Armentières

Dimanche, M. Jérémie Lecocq, marchand de légumes, contour du Rivage, 6, appela sa bonne comme de coutume, vers 5 heures du matin.

Inquiet de ne pas l'entendre répondre à son appel, il se dirigea vers le haut d'un instant, vers la mansarde où elle couchait et remarqua *que de la fumée s'échappait par les interstices de la porte*.

Ayant enfoncé cette porte d'un coup d'épaule, M. Lecocq fut saisi par une odeur âcre qui ne pas être asphyxié par une épaisse et fétide fumée qui se dégage de la chambre.

Sans plus tarder il avertit son épouse qu'il allait, se sauva avec ses enfants ; puis il donna l'alarme aux voisins.

Au bout d'un quart d'heure, quand le commencement d'incendie fut éteint et que l'on se rendit compte des dégâts, on fut trouva en présence d'un horrible spectacle.

Dans un coin de la pièce le cadavre de la malheureuse, complètement carbonisé de la tête aux genoux, gisait sur les débris fumants d'une malle et près des éclats d'une lampe à pétrole.

Il est à présumer que c'est en cherchant à ouvrir la malle pour prendre du linge, que cette malheureuse servante, nommée Blanche Typhon, âgée de 19 ans, aura fait tomber la lampe sur ses vêtements qui aussitôt auraient entourés par les flammes et brûlée vive sans pouvoir proférer le moindre appel.

L'enquête a été faite par les soins de M. le commissaire de police, assisté de M. le docteur Dubar.

Les parents de la victime, qui habitent près d'Hazebrouck, à Hondeghem, ont été aussi prévenus du malheur qui les frappait.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BON CONSEIL. — Grand nombre de Dimanches et soirées de Famille, les ménagères feront bien d'employer pour l'apéritif le Vin de Pepsine-Pepsine de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

exceptionnellement recommandé par les *célébrités médicales, pour notre produit*

nous conseillons à Messieurs les consommateurs d'exiger l'étiquette sur la bouteille, elle ne *veulent pas être trompés*.

TRILLES frères.

Programme des Spectacles et Concerts

Concert de la Fanfare Delattre. — Voici le programme du concert offert par la Fanfare Delattre, à ses membres honoraires, et qui aura lieu demain lundi, à deux heures et demie du soir, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Première partie

1. Fanfare Delattre, marche hongroise de la Damnation de Faust, Berlioz — 2. M. Piotai, air de *Perrette, Pradelle* — 3. M. Yvon Boyle, fantaisie pour cor sur La Straniero, Gallay — 4. Mlle Marguerite Lion, Le Papillon, valse chantée, Ellmer — 5. Mlles Marg. *Honnere*, Rose, *Herm.*, Le Barbier de Séville, trio pour piano, violon et violoncelle, Rossini — 6. M. Ad. Titz, chansonnette, XXX.

Deuxième partie

1. Fanfare Delattre, fantaisie sur Rigoletto, Krein — 2. Mlle Marguerite Lion, *Polonaise de Jérusalem*, Verdi — 3. Mlles Marg. Rose, Herm. Honorer, Adagio du Trio, Op. CVII, Beethoven, pour piano violon et violoncelle, Haydn — 4. M. Piotai, A. Severo Torelli, Sebatte, B. J'avais rêvé, Ed. Lassen — 5. M. Yvon Boyle, fantaisie pour *cor sur Guillaume Tell, Bern-rd* — 6. Mlle Marg. Lion, M. Piotai, Duo de Lucinde, Léo Delibes — 7. M. Ad. Titz, chansonnette, X.

Le piano sera tenu par Mlle H. Vandenberghe, dont le concert exclusivement réservé aux membres honoraires de la société.

L'invitation sera rigoureusement exigée au contrôle. Ceux qui ne l'auraient pas reçu sont priés de la réclamer au local de la fanfare Delattre.

Un registre de souscription sera déposé au contrôle afin de recevoir les signatures des personnes désireuses de faire partie de la société en qualité de membre honoraire.

Croix. — *Fête de gymnastique.* — La société de gymnastique de « *Patriote* » organise pour le lundi 20 mars, à 7 heures 1/2 précises, dans la salle des Concerts, une gra de fête de gymnastique offerte à ses membres honoraires, avec le concours de M. J. Parent, l'h rule du Nord et M. Edouard Lesne, athlète-jongleur, champion lilleis et de la Musique municipale, sous la direction de M. H. Gadenne.

En voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE

1. *A.* Allegro militaire, *B.* La Barde, ouverture, Musique municip le — 2. Mouvements d'ensemble avec engin, *A.* Patriote — *B.* Travail artistique aux barres parallèles, id. — 4. Poses militaires, id. — 5. Ballet des Faucheurs, id. (section des pupilles).

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture, sous la direction de la Musique municipale — 2. Boxe ensemble, La Patriote — 3. Travail artistique à la barre fixe, id. — 4. Pyramides, id. — 5. Jeux athlétiques, MM. J. Parent et Ed. Lesne — 6. Statues de marbre (13 tableaux), La Patriote.

PETITE CORRESPONDANCE

Lecteur assidu. — Adressez-vous à la Préfecture, 3e division — *R. J.* — La question est délicate, telle que vous l'exposez. Prenez conseil d'un avocat.

Etat-civil de Roubaix

Du 16 au 17 mars

Naissances. — Edgard Verhelst, impasse de la Barbe d'Or, 8 — Eléonore Dubaleux, impasse Turgot, 7 — Adolphe Lemaire, impasse Turgot, 7 — Lucien Doutertinque, rue Beaucourt, 43 — Joseph Roux, rue Pretre, 6 — Yvonne Delemarle, rue des Aigles, 38 — Marie Wytiuc, rue Mazarin — Julienne Horn-ert, rue de Manbeuge, 108.

Décès. — René Lecomte-Boyer, 19 mois, rue du Collège, 18 — Elise Dalgrat, 1 an, rue Leroux, 34 — Victoire Pauwels, 76 ans, rue des Fossés, 11.

Publications de Mariages du 19 mars. — Entre : Augustin Boulnois, 26 ans, mannelier, rue de la Bourse, 30 et Anne Bonnetto, 25 ans, couturière, rue des Longues-Haies — Louis Cauwe, 22 ans, apprêteur, rue de Chol-ent et Zulma Grimonpont, 22 ans, bobineuse, Grande-Rue — Charles Cousseau, 23 ans, fileur-rand, rue des Anges et Angélique Payelle, 21 ans, journalière, rue Vauucanon — Alfred Chaudier, 22 ans, employé, rue de Fontenoy et Eléonore Delmarle, 22 ans, couturière, rue de Mulhouse — Jean-Baptiste Lemaire, 22 ans, mannelier, rue Bernard et Charlotte Fauquembergue, 22 ans, mannelier, rue de Lannoy — Gustave Lemaire, 22 ans, mannelier, rue Bernard et Eléonore Fauquembergue, 22 ans, mannelier, rue de Lannoy — Jules Fauquembergue, 22 ans, mannelier, rue Bernard et Eléonore Fauquembergue, 22 ans, mannelier, rue de Lannoy — Gustave Fauquembergue